

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



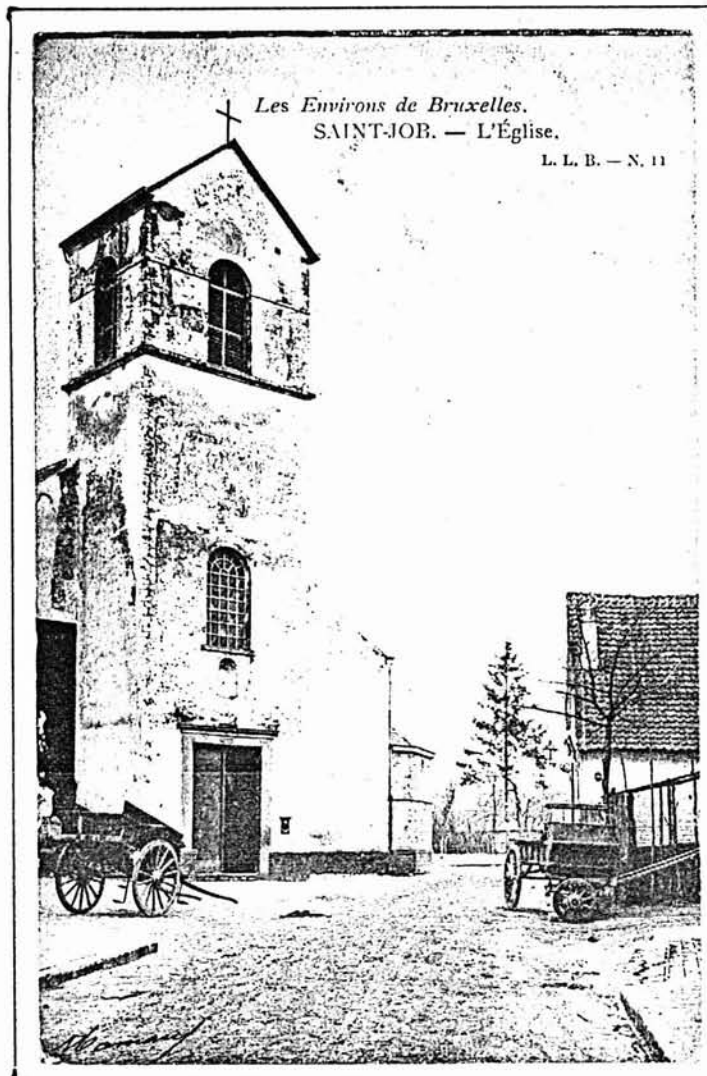
Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Septembre — September 1987

Numéro 117



UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.

Rue Robert Scott, 9

1180 Bruxelles

Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30

septembre 1987 - n° 117

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.

Robert Scottstraat 9

1180 Brussel

Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30

september 1987 - nr 117

S O M M A I R E - I N H O U D



Un souvenir de pèlerinage à Saint-Job	par Jacques Lorthiois	p. 2
L'église Saint Job et les Van der Noot(II)	par Jacques Lorthiois	p. 4
Quand les Bruxelloises portaient la faille	par Jean M. Pierrard	p.10
De oude kapel van Sint Job te Carloo	door J. Daelemans	p.13
Quelques actes notariés se rapportant à Uccle		
communiqués par H. de Pinchart		p.15



LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Het dagelijks leven onder het Frans bewind (XV)		
	door R. Van Nerom	p. 7
La forêt de Soignes au XVIIIe siècle	par Michel Maziers	p.18

en couverture: la deuxième église de Saint-Job

publié avec le concours de la commune d'Uccle, de la province de Brabant et de la Communauté Française.

UN SOUVENIR DU PELERINAGE A SAINT-JOB.

Au mois de septembre prochain on fêtera, à Saint-Job, le 75ème anniversaire de la construction de l'église. C'est donc l'occasion de dire quelques mots de l'image évoquant un épisode de la vie du patron de Carloo dont la reproduction ornait la couverture du n° 115 d'Ucclensia (1).

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, elle ne s'inspire ni du tableau conservé à Saint-Job ni de celui exécuté en 1619 par Gaspar de Crayer pour la cathédrale de Gand et qu'a du connaître Philippe-Erard van der Noot, évêque du lieu de 1694 à 1830 (2). Il est à noter que Rubens avait lui-aussi abordé ce thème mais sa toile qui ornait l'église Saint-Nicolas périt au cours du bombardement de Bruxelles en 1695 (3).

+ + + + +

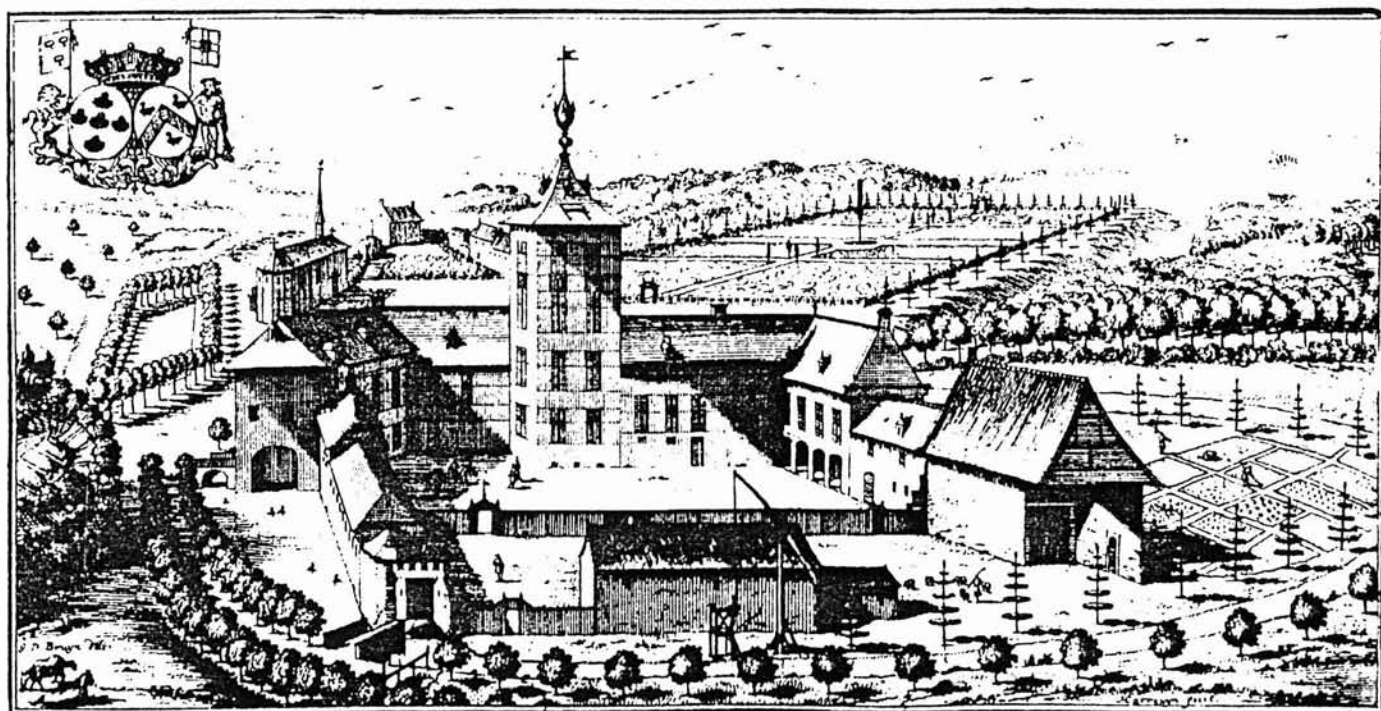
Sur notre image on reconnaît saint Job assis sur son habituel fumier. Une femme plantée devant lui semble l'invectiver ce dont le diable tire profit pour lui souffler de mauvaises pensées. A l'arrière-plan on reconnaît la chapelle castrale de Carloo déjà connue par un dessin de Guillaume de Bruyn gravé par Harrewyn (4). La présence des armoiries du seigneur du lieu - ici celles du baron de Carloo - était autrefois courante sur les images et drapelets de pèlerinage (5). C'est d'ailleurs cet ornement profane qui permet de dater approximativement ce témoignage de la piété populaire en fournissant le terminus a quo et ad quem. Le premier se situe en 1678, date de l'érection de Carloo en baronnie. Auparant les armes des Van der Noot étaient timbrées d'un heaume et non d'une couronne (6). Après 1678, le baron de Carloo fit comme ses pairs usage de la couronne et surtout du bonnet de baron typique des Pays-Bas méridionaux. C'est ce bonnet qui figure sur la gravure de Harrewyn représentant le château de Carloo ainsi que sur le monument funéraire érigé à Boetendael en 1705 (7).

Le terminus ad quem correspond à la mort du premier baron de Carloo en 1710. Son fils, Philippe-François, qui lui succéda usait en effet d'une couronne différente depuis son union, en 1705, avec Anne-Antoinette d'Oyenbrugge, comtesse de Duras. Sur les portraits des conjoints, sans doute antérieurs à 1717, figure une couronne à cinq fleurons dont l'usage paraît avoir été plus répandu au pays de Liège qu'en Brabant (8). Sur le monument funéraire érigé du vivant de Philippe-François, en 1724-1725, apparaît une couronne comtale à treize perles dont trois relevées pareille à celle que portait son oncle qui était à la fois évêque de Gand et comte d'Everghem (9).

Ajoutons pour être complet que le troisième baron de Carloo - le petit-fils de Philippe-François - se vit octroyer avec le titre de " comte Van der Noot " une couronne à cinq fleurons et en 1783 le port de la couronne ducal avec manteau de gueules fourré d'hermine. Ces dernières marques d'honneur décorèrent son portrait gravé en 1788.

Sur l'image de saint Job, les armes van der Noot sont flanquées de lions supportant des bannières aux armes de l'écu. La couronne ne compte que huit perles au lieu de onze. C'est cet autre type de couronne de baron que Roger-Wautier semble avoir préféré au bonnet puisqu'il figure sur son sceau

.../...



Prospectus Castellî Carloo

349. Château de Carloo, sous Uccle, et armoiries des seigneurs du lieu. D'après J. Le Roy, *Castella et Praetoria nobilium Brabantiae, coenobiaque celebriora...*, Leyde, 1699.

que nous avons trouvé apposé sur un document daté du 4 juin 1698. Son successeur ayant adopté la couronne comtale on peut en conclure, semble-t-il, que l'image de saint Job aurait été exécutée entre 1678 et 1710 et plus vraisemblablement vers la fin du " règne " de Roger-Wautier (+ 1710) soit à la charnière des XVII et XVIIIèmes siècles.

Jacques LORTHIOIS,
printemps 1987.

NOTES & REFERENCES.

- 1) - Le cuivre est conservé aux Musées royaux d'Art & d'Histoire - section du Folklore. Cfr B.I. 1973/19/4.
- 2) - Enlevé et transporté à Paris en 1794; transféré et conservé depuis 1803 au musée des Augustins à Toulouse. Ce tableau est reproduit dans: Vlieghe, H. Gaspar de Crayer - sa vie & ses oeuvres. Bxl. 1972, t. II fig. 10.
- 3) - Il en existe une reproduction gravée. Les Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles possèdent deux tableaux illustrant aussi la vie de saint Job: un triptyque de Bernard van Orley, daté de 1531 et une toile de Mattia Preti dit Il Calabrese (1613 + 1699).
- 4) - à l'arrière-plan de la vue du château de Carloo maintes fois reproduite : e.a. dans De Seyn, Sander Pierron, Vanderlinden et Wauters.
- 5) - Bedevaartvaantjes uit de provincies Antwerpen en Limburg, Anvers 1983, 95 pp. (expo. au Musée du Folklore d'Anvers).
Beeld, boek en spel in de Volkskunde, Bruges 1974 (expo. BBL Bruges).
- 6) - Voir p. ex. la pierre tombale de Jean van der Noot (+ 1643) à Saint-Job.
- 7) - On peut en voir un exemple sur le blason funéraire de la veuve de Guillaume van Hamme, baron de Stalle (+ 1700), dans la chapelle de Stalle.
- 8) - Ils font partie de la collection du comte de Lannoy, à Bruxelles.
- 9) - Lorthiois, J. L'église Saint-Job et les Van der Noot, in Ucclesia 1985, n° 108, pp. 2-8.

L'EGLISE SAINT-JOB ET LES VAN DER NOOT (II).

L'église Saint-Job dont on fêtera en septembre le 75ème anniversaire conserve quelques souvenirs des seigneurs du lieu et notamment trois monuments funéraires datant respectivement de 1643, 1705 et 1725.

Le premier provient de l'église Saint-Pierre; les deux autres sont des rescapés de Boetendael. Du plus ancien et du plus récent nous avons déjà entretenu les lecteurs d'Ucclesia (1). Il nous reste donc à parler, cette fois, de celui que le premier baron de Carloo consacra avec son épouse à ses aïeux, à eux-mêmes et à leur descendance.

.../...



Le monument Van der Noot ; ce qu'il en reste aujourd'hui.

Ainsi que l'indique l'épithaphe, il ne s'agit donc pas d'un tombeau destiné à ses seuls constructeurs mais bien d'un mausolée familial (2). Ce terme mausolée peut sembler grandiloquent appliqué au cartouche ovale en marbre noir portant une inscription latine dont il convient d'admirer la beauté des caractères et leur heureuse disposition (3).

En fait, ce que nous voyons aujourd'hui à Saint-Job n'est plus que la partie médiane - essentielle pour l'épigraphie mais accessoire quant au décor - d'un monument plus imposant.

+ + + + +

1705, l'époque où fut érigé le monument semblait particulièrement mal choisie. La paix, laborieusement acquise en 1697 (4), venait d'être rompue et l'Europe s'engageait pour plusieurs années dans la guerre de la Succession d'Espagne. Déjà les Pays-Bas étaient sillonnés de troupes, bivouaquant, rançonnant et se livrant à toutes leurs exactions habituelles. Quelle raison poussait donc les Van der Noot à agir de la sorte ?

Si les Van den Heetvelde (5) avaient élu Boetendael comme lieu de sépulture, il semble que leurs successeurs - les Van der Noot - lui aient préféré l'église d'Uccle. Jean van der Noot (+ 1643), grand-père de Roger-Clé-Wauthier, y fut inhumé et, vraisemblablement aussi, son fils. L'auditeur rin, dans une lettre datée du 25 juin 1704, adressée au curé d'Uccle, écrit en effet : " Si Mgr l'Evêque souhaite d'employer son argent en ouvrages pieux, il aurait, ce me semble, dû commencer par rétablir la chapelle de leur tombeau dans votre église ... " (6).

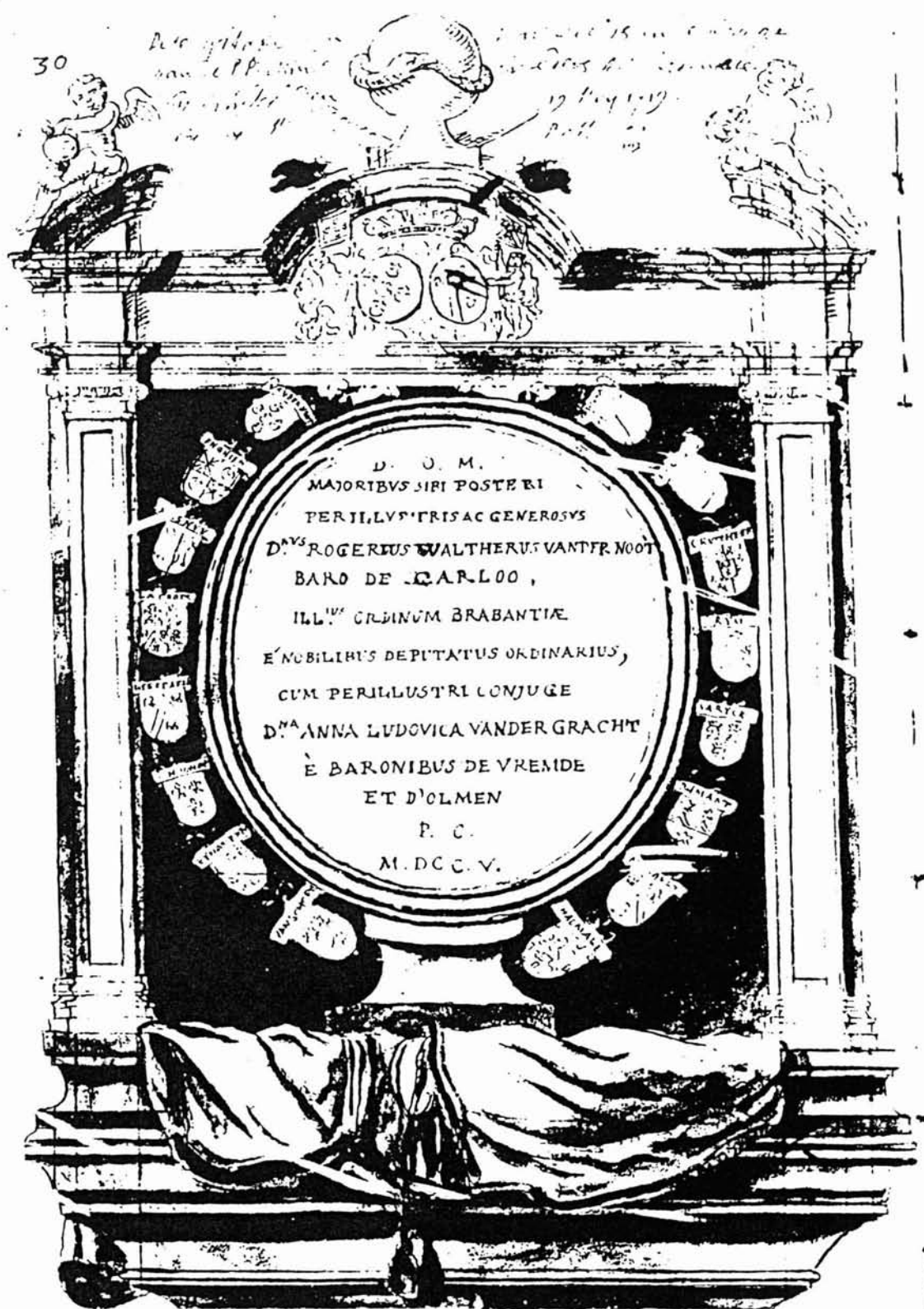
Le prélat auquel on reproche cet abandon de sépulture n'était autre que Philippe-Erard van der Noot (1638 + 1730), XIIIème évêque de Gand (7) et frère aîné de Roger-Wauthier, qui, depuis la paix de Ryswick, tentait d'arracher à Malines l'érection de Carloo en paroisse. Ses démarches irritaient autant l'abbesse de Forest que le curé d'Uccle, peu désireux de voir diminuer qui ses dîmes, qui son casuel (8).

Ce n'était évidemment pas le moment d'ouvrir un nouveau caveau à Saint-Pierre dont l'éloignement de Carloo était le grief majeur tant du baron que des habitants du lieu. Il était également exclu d'encombrer d'un mausolée la chapelle castrale dont l'exiguïté servait aussi les revendications des Van der Noot, d'ailleurs bien décidés à la remplacer par un édifice plus spacieux sitôt satisfaction obtenue. Celle-ci tardant à venir, il ne restait donc plus à l'Evêque et à son frère qu'à se tourner vers les récollets de Boetendael.

Pour ces fils de saint François qui vivaient d'aumônes, abriter la nécropole des Van der Noot c'était s'assurer à la fois leur protection et leurs largesses.

Philippe-Erard qu'on désignait à juste titre comme l'inspirateur de toutes ces manoeuvres entendait confier la réalisation du monument à un sculpteur chevronné. Son choix se porta sur Jean Cosyn (1646 + 1708). Cet artiste bruxellois, formé dans l'atelier d'Aert Moerevelt, avait accédé à la maîtrise en 1678. Il avait à son actif la restauration de la Maison du Roi et celle de la maison du métier des graissiers. Il était l'auteur de la décoration, sinon des plans, de la maison des Boulangers et de celle de la Bellone. Cette dernière porte d'ailleurs sa signature comme aussi la statue de saint Barthélemy, à Notre-Dame de la Chapelle (9).

.../...



Le monument Van der Noot, d'après un dessin de 1719.

Le 3 mai 1704, Philippe-Erard confia à Jean Cosyn la réalisation " d'une épitaphe en marbre blanc et noir à placer dans l'église de Boetendaël avant la Saint-Jean 1705 ". Cosyn avait donc un an pour exécuter la commande qui devait lui être payée 100 pistoles (10). C'était, semble-t-il, une coquetterie de grand seigneur que de compter en pistoles; en langage commun on aurait dit 1.000 florins soit l'équivalent de 588.000 francs de 1985 (11). C'était le sixième des revenus de Carloo en 1678 (12), le prix d'un autre monument élevé à la même époque chez les augustins par Artus II Quelling (13) et le loyer annuel du Papenkasteel en 1698 (14).

+ + + + +

Conçu en marbres blanc et noir, le mausolée s'apparentait à ceux, contemporains, que l'on peut encore voir à Bruxelles et à Grimbergen (15). Le cartouche subsistant était flanqué de pilastres à chapiteaux ioniques supportant un entablement dont la corniche s'incurvait au dessus des armes des donateurs. Ces armoiries comportaient support, tenant, bonnet de baron (16) et bannières aux couleurs des Van der Noot, à dextre, et des Van der Gracht, à senestre. A chaque extrémité, sur un fronton cintré brisé était posé un angelot tenant un attribut funèbre. Deux torches renversées et un globe qu'enlaçaient un serpent (17) couronnait l'ensemble. Une draperie évoquant le poêle avec ses cordons masquait de ses plis la base du monument dont le décor héraldique était complété par les huit quartiers respectifs de Roger-Wautier et de son épouse (18).

Tel se présentait le mausolée lorsque le généalogiste bruxellois, Michel Bettens (+ 4.12.1728) le dessina le 19 mai 1719 (19).

+ + + + +

A première vue le texte latin gravé sur le cartouche semble dépourvu de verbe. En fait, celui-ci est résumé dans les lettres P.C. (ponere curavit) placées au dessus du millésime. Outre son titre de baron de Carloo, ce texte concis pour l'époque, se borne à rappeler l'appartenance de Roger-Wauthier aux Etats de Brabant en qualité de député de la noblesse (20). Il n'est fait, par contre, aucune allusion à sa fonction de bourgmestre de Bruxelles (21) qui faisait de lui un successeur de Guillaume van Hamme. Peut-être n'appréciait-il guère cette analogie ? C'est qu'il y avait en effet de la marge entre le parfait gentilhomme qui régnait à Carloo et l'émule de Monsieur Jourdain que fut le baron de Stalle.

Guillaume van Hamme n'était pas avare de ses deniers mais Roger-Wautier n'hésitait pas, le cas échéant, à payer de sa personne comme en 1684 quand il s'offrit en otage pour garantir le versement d'un tribut à l'ennemi ce qui lui valut d'être incarcéré à Lille. Les Bruxellois ne l'avaient pas oublié, non plus que le gouvernement qui l'invita à occuper le siège mayoral de 1700 à 1703. Bruxelles venait de traverser une période agitée. Pour mettre un terme aux troubles suscités par des mesures fiscales imposées par une municipalité méprisée, on avait décidé de revaloriser la charge de bourgmestre en la confiant à un homme à la fois populaire et intègre.

Il semble, par contre, que Roger-Wauthier n'ait joué aucun rôle dans les tractations pour obtenir l'érection de Carloo en paroisse. Il pensait raisonnablement que c'était là l'affaire de gens d'Eglise. Par déférence peut-être excessive pour son aîné qui était - ne l'oublions pas - revêtu de la dignité épiscopale, il s'en remettait à lui pour tout ce qui touchait à cette affaire.

.../...

L'évêque de Gand se dépensa en vain. Trois quarts de siècle plus tard, d'autres Van der Noot revinrent à la charge sans plus de succès. Il fallut attendre 1836 pour que Carloo devienne enfin " terre à clocher ". Le vieux rêve était enfin devenu réalité sans que les Van der Noot y soient pour quelque chose. En 1836, il y avait près de trente-quatre ans que s'était éteint l'ultime baron de Carloo...

Jacques LORTHIOIS.

NOTES & REFERENCES.

- 1) - Cfr Ucclesia 1973 n° 46, pp. 4-8; 1985 n° 108, pp. 2-8.
- 2) - Roger-Wautier van der Noot (Bxl. 27.2.1644 + id. 29.12.1710), 1er baron de Carloo en 1678. Il épousa le 20.11.1681 Anne-Louise van der Gracht (+ Bxl. 18.2.1745), issue d'une lignée à laquelle aurait appartenu saint Idesbald, quatrième abbé des Dunes (1155 à 1167).
- 3) - Cfr illustrations.
- 4) - par le traité de Ryswick mettant fin à la guerre de la Ligue d'Augsbourg.
- 5) - Les Van den Heetvelde entrèrent en possession de Carloo par mariage au XVème siècle. Par extinction de cette famille, Carloo passa à Catherine Hinckaert qui épousa, en 1527, Wauthier van der Noot. Carloo, seigneurie puis baronie en 1678 devait appartenir à leur descendance jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.
- 6) - Pierre-Winand Clérin avait épousé l'héritière du Hof ten Horen (Cornet). Depuis l'extension de la seigneurie de Carloo, en 1650, le Cornet se trouvait sous sa juridiction.
Le 26 juin 1704, lors d'une visite décanale, on avait noté ceci: " Monumentum familiae Dni Van der Noot transferri debet ad angulum lateris dexteri Ecclesiae iuxta altare Sti Josephi ".
AGR. Arch. eccl. Brab. 31376 (Uccle St-Pierre) et 31263.
- 7) - Une chasuble aux armes Van der Noot, in Ucclesia 1983 n° 95, pp. 12-14.
- 8) - Le patronat de l'église Saint-Pierre appartenait à l'abbaye de Forest. A ce titre, cette dernière percevait une partie des dîmes à Uccle.
- 9) - La Maison des Graissiers ou La Brouette; celle des Boulangers ou Le Roy d'Espagne. La Maison de la Bellone, au n° 46, rue de Flandre, abrite actuellement la Maison du Spectacle.
Trésors d'Art des églises de Bxl. (cat. expo. à N.D. de la Chapelle en 1979), in Annales S.R.A.B. t. XLVI, pp. 144-145, n° 99.
- 10) - Renseignements extraits de l'inventaire de la succession de Jean Cosyn. Les références seront citées dans une notice biographique de cet artiste (à paraître).
- 11) - D'Ursel, cte B. Grobbendonck, morphologie d'une seigneurie du XVI au XVIIIème s. in Recueil (du Parchemin), 1984, XXXIV, pp. 108 & ss.
- 12) - Ils s'élevaient en 1678 à 6.333 florins, mais peut-être étaient-ils sur-estimés pour la circonstance ...
- 13) - La sculpture au temps de Rubens (cat. expo. Musée d'Art ancien Bxl. 1977) 1977), pp. 163-165. Ce monument se trouve entreposé dans les caves du Cinquantenaire depuis 1895...

../...

- 14) - Cfr. Ucclesia 1986 n° 110, pp. 2-7.
- 15) - e.a. les monuments de Roose et Smockaert, à Sainte-Gudule et celui du prince de Berghes à l'abbatiale de Grimbergen.
- 16) - C'était un cercle d'or surmonté d'un bonnet de gueules et orné de losanges d'azur. Il était caractéristique des Pays-Bas sous l'Ancien régime. Le tortil, importé de France, lui fut substitué sous la régime hollandais. Le bonnet de baron figure sur un obiit dans la chapelle de Stalle.
- 17) - Le serpent lové ou se mordant la queue symbolise l'éternité.
- 18) - qui sont: Van der Noot, Enghien, Masnuy, La Croix, Leefdael, Schoonhove, Eynatten et van Schore; Van der Gracht, Berlo, Gruuteheer, Rym, Varyck, Damant, Michault et Halmale.
- 19) - B.R. Cab. Mss. Fd. Goethals n°1510, f° 30.
- 20) - Les Etats de Brabant sont issus de la Charte de Cortenberg (1312). Ils étaient composés des représentants des trois ordres, clergé, noblesse et Tiers-état. Cette assemblée pouvait s'opposer à l'arbitraire du souverain et autorisait ou refusait la levée des impôts.
- 21) - Depuis 1421, Bruxelles comptait simultanément deux bourgmestres nommés pour un an. Le premier était issu des lignages - c'était le cas de Roger Wautier - le second, des métiers.

L
1987.

QUAND LES BRUXELLOISES PORTAIENT LA FAILLE.

Sorte de grande écharpe couvrant la tête et descendant jusqu'à mi-jambe, la faille (ou " falie " en néerlandais) est considérée dans la première moitié du XIX^e siècle comme une pièce d'habillement propre à la région bruxelloise.

La première représentation que nous en donnons provient d'un ouvrage publié à Bruxelles en 1844 et intitulé : " La Belgique monumentale, historique et pittoresque ". H. G. Moke qui en a rédigé le chapitre consacré au Brabant écrit ce qui suit : " Le manteau-voile qui faisait jadis la parure des Bruxelloises et qui sous le nom de " faille " avait reçu la double consécration de l'âge et de la mode, abandonné désormais par la génération nouvelle ne se conserve plus guère que dans les rangs les plus modestes de la bourgeoisie ".

On notera que l'illustration qui figure dans cet ouvrage nous montre en fait deux personnages portant la faille. A l'avant-plan se tient une dame gantée, tenant en main un mouchoir et portant une aumônière au bras. Elle a sur la tête une sorte de bonnet, que vient recouvrir la faille.

A l'arrière-plan devisent trois autres femmes au pied desquelles deux grands paniers plats ont été déposés. L'une d'elle porte également la faille ainsi qu'une grande jupe à carreaux.

Les autres représentations de la faille sont extraites de " Bruxelles à travers les âges " de Louis Hymans paru en 1882. Voici ce qu'il en dit, citant un témoin ayant connu dans sa jeunesse l'époque de la domination française: " Quant au costume des femmes, il différait selon leur condition; il

.../...



Dame en faille.
(Bruxelles.)



LA FAILLE. — Costume bruxellois.
Fac-simile d'une lithographie de Van Hemelryck
communiquée par M. Molenschot.



RETOUR DU MARCHÉ.
Fac-simile d'une lithographie de J. Madou.



MÉNAGÈRES AU RETOUR DU MARCHÉ.
Fac-simile d'un dessin de Faber communiqué par M. Hippert.

y avait pour les uns la robe, le châle, le chapeau de soie; pour les autres le mantelet à capuchon en coton ou la faille en soie ou en laine.

Dans la bonne bourgeoisie, même sous le régime hollandais, les mères de famille, les ménagères, conservèrent longtemps la faille, mais elle n'était portée que pour faire les commissions, les marchés, pour assister aux messes du matin, pour remplir les devoirs religieux; tandis que, pour se rendre à la grand'messe du dimanche, pour les visites, pour la promenade, les élégantes avaient adopté le châle et le chapeau. De mon temps du moins, à de rares exceptions près, les jeunes filles ne portaient pas la faille.

On trouve tout d'abord dans l'ouvrage de Hymans un "fac-similé" d'une lithographie de Van Hemelryck intitulée : "LA FAILLE - Costume Bruxellois".

Ici encore la personne représentée porte un bonnet sur la tête, recouvert par la faille et une aumônière autour du bras.

L'ouvrage nous montre également le fac-similé d'une lithographie de J. Madou qui représente une bruxelloise revenant du marché laquelle porte aussi la faille.

Une troisième illustration représente deux ménagères bruxelloises revenant du marché. L'une d'elle qui porte un panier sous le bras est également munie de la faille. Il n'est pas inutile de rappeler à ce sujet qu'il existait naguère à Saint-Job un estaminet qui portait le nom pittoresque de "De gescheurde falie" ce qui se traduit par "La faille déchirée". Situé au bord du ruisseau avant que celui-ci ne soit voûté, on y accédait par un petit pont. C'est cet établissement qui servit de premier local au fameux Xaveriuskring.

J.M. PIERRARD.

DE OUDE KAPEL VAN SINT-JOB TE CARLOO.

De volgende tekst wordt uit het 7de hoofdstuk van "Uccle Maria's dorp" uitgetrokken.

"Het is waerschynelyk dat de ridders van Malta de eerste kapel gebouwd hebben, zy hadden hier eenige goederen liggen, welke later verkocht werden en in eigendom kwamen van byzondere lieden (1). Toen Joannes Mailiet te Uccle pastoor was, in 't jaer 1500, werd die kapel vergroot en toegewyd, zoo als blykt uit eene looden relikwiekas die binnen onder den autaer stond, en die men ontdekte met het afbreken van de kapel. Men leest op die relikwiekas: S. Petro. MILLE D. XII Maii. Er was eene relik van den heiligen Petrus ingesloten, en de kapel was toegewyd aen den heiligen Job. Deze kapel had eene merkwierdige schildery door Crayer geschilderd, die men thans nog ziet in den grooten autaer der nieuwe kerk; zy verbeeldt Sint-Job, zittende op zynen mesthoop, van zyne vrienden omringd, terwyl zyne vrouw hem bittere woorden komt toespreken. Op zon- en feestdagen werd deze kapel bediend door eenen pater Minderbroeder van Boetendaal, tot dat de tweede onderpastoor van Uccle deze pligt kweet. Guilielmus Ludovicus Van der Noot, heer van Carloo, bezette eene, en Anna-Ludovica Van der Gracht, zyne huisvrouw, twee missen van requiem op de week, alsook Anna Van Leeftale eene mis alle vyftien dagen. Door een vonnis van den raed van Brabant, moest de abdy van Vorst alle jaren aen die kapel vyf gulden, vyf stuivers voor gewaden, wyn en licht betalen (2). In het cynsboek der kapel, die jaerlyks acht gulden opbragt, stond een Rhynsche gulden betaeld door Sint-Michiels of de Schermers-Gilde te Brussel, voor een huis en hof naby de kapel gelegen. Een aertsbisshop van Mechelen gaf dien grond, die eigendom der kapel was, aen de Schermers-Gilde, om er een huis op te bouwen. De leden dier maetschappy kwamen jaerlyks op den zondag na den 10 mei, patroon-

.../...

dag dier kapel, om er de processie by te woenen en er eene scherming en feest te houden. Dit bragt altyd eenen grooten toeloop mede. Velen kwamen uit eene ware godvrucht, anderen door nieuwsgierigheid en vermaak aensgespoord. Dit alles veroorzaakte aen het fabriek dier kapel eenige kosten ten jare 1629, waervan de ontvangers der stad Brussel dezelve schadeloos stelden, met aen de kapel een vierendeel wyn te geven op den 4 julius.

Den 22 mei 1632, was het magistraet van Brussel hier te spelen komen zien, na eerst in de kapel mis gehoord te hebben. De schermers onthaelden de heeren met een ontbyt, en tot erkentenis schonken deze hun een half stuk wyn terug.

In 1622 werd de kapel hermaekt of vergroot; dit kost te aen de proosten van Sint-Michiels-Gilde, Jan Van den Perre en Petrus de Champaigne, meer dan 700 guldens. Om deze somme te helpen betalen, bemagtigde hen de stad om, den 15 mei 1627, twee mannen van de wacht vry te laten, en den 21 juny 1630, kregen zy een dergelyk voorregt voor eenen man alleen. Het huis, voor deze gilde gebouwd, werd in 1662 merkelyk door eenen stormwind beschadigd, muren en daken werden schier afgeslagen. Om dit alles gevoegelyk te hermaken, daer de Schermers-Gilde weinig in kas had, smeekte zy op nieuw de mildheid af van de gemeente Brussel, die hiertoe 240 guldens toestond, den 17 mei 1662 (3) .

Hieruit blykt dat de schermers van Brussel langen tyd deze kapel als hunnen eigendom aenzagen; het schynt dat de heer van Carloo en de pastoor van Uccle er hun de bestiering van overgelaten hadden; ten minste rondom 1650 stelden zy hun de papieren ter hand tot deze kapel betrekkelyk. Twintig jaren later stond er desaengaende een geschil op. De gilde besloot, eer men den twist eindigde, volgens die papieren te werken. (11 december 1670).

Het zy dat de gilde haer regt verloor, het zy door de gedurige oorlogen, waer ons land in gedompeld werd, vinden wy niets meer aengaende de feesten dier Schermers-Gilde. Het beenhouwers-ambacht van Brussel, kwam gedeeltelyk dan hunne plaets vervangen. Dit ambacht vergaderde zich in het oud Schermers-Huis, tydens de plegtige begankenis omtrent den 10 mei; wanneer zy het beeld van den heiligen Job, door hen met eene zilveren kroon versierd, in de processie rond droegen. Op deze kroon, die thans nog bestaet, leest men de namen hunner dekens, die ook geschreven stonden boven op het gestoelte der kapelmeesters. Op 't einde der laetste eeuw is hun huis door de Franschen verkocht, en in den hof werd eene brouwery gebouwd, met eene daerby gelegene stokery, die in 1833 door het kerkfabriek van Uccle gekocht is, met huis en stallen."

J. DAELEMANS.

- (1) In den ingang der kapel van O.-L.-V. ter Nood, te Stalle, ziet men thans nog verscheidene wapens der Groot-Meesters dier Ridders, die met kunstige ooghevigsche snywerken omringd.
- (2) Alph. Wouters, histoire de la banlieue de Bruxelles.
- (3) Alphonse Wouters, Notice historique sur les anciens serments de Bruxelles, pag. 37.

.../...

QUELQUES ACTES NOTARIES SE RAPPORTANT A UCCLE.

=====

Le 9 février 1652 : Dame Jeanne Pynappel veuve de Jean Nicolas du Bois, écuyer, seigneur de Droogenbosch, Bohan et Mambre, capitaine au service de Sa Majesté et gouverneur de la ville et château de Weerdt, vend à Dame Barbe Van Outaert, veuve de Jean de Coradino, écuyer, capitaine au service de Sa Majesté et sergent-major de la ville de Breda, pour ses enfants Nicolas François et Jeanne Gertrude de Coradino, une cense et dépendances de 53 bonniers sous Uccle, dénommé " Hof te Steene ", fief tenu de Sa Majesté et de l'Evêque de Malines; bien acquis par ledit du Bois de feu Simon Jérôme et Antoine du Quesnoy, enfants de feu Jean, écuyer le 3 octobre 1618 (cf. Dossier 2447, fonds Pergamini aux Archives de la ville de Bruxelles).

Le 19 juillet 1685 : Jean Baptiste le Mestre, mayeur d'Uccle, étant décédé, Sa Majesté le Roi de Castille et d'Aragon, nomme Pierre Van Lier (dossier 2447 Fonds Pergamini aux Archives de la ville de Bruxelles).

Le 12 mai 1772 : Conditions suivant lesquelles la veuve Le Page, habitante de Calevoet vendra divers meubles et effets. Total de la vente : 171 florins (Notariat Général du Brabant 9436 aux A.G.R.).

Le 15 août 1772 : Honorable Jean de Bue époux de Marie Thielemans, habitant d'Uccle reçoit de Daniel Loux, habitant de Beersel, une somme de 200 florins à charge de restituer cette somme endéans les quatre ans. (Notariat Général du Brabant 9436 aux A.G.R.).

Le 1er mars 1773 : Demoiselle Pétronelle Michiels épouse de Judocus Vanderhaegen habitante de Stalle; Anne Michiels veuve de Guillaume de Raet, habitante d'Auderghem; Antoine Michiels habitant de Beersel; Marie Michiels jeune fille vendent à Pierre Michiels époux d'Elisabeth Pletinckx, une ferme et dépendances de trois journaux 17 verges sous Carloo, op den Corttenboschveld; 's Heerenstraete; bien acheté de Jean-Baptiste et Englebert Van Callenbergh, frères, fils de Michel et d'Anne Machiels le 23 novembre 1730 (Notariat Général du Brabant 9437 aux A.G.R.).

Le 11 juin 1783 : Dame Marie Madeleine Louise Baesen décède en sa propriété de Stalle et est enterrée dans le caveau de famille à N.D. de Laeken. Elle avait été baptisée à N.D. de la Chapelle le 20 mai 1755 et y avait épousé le 24 juillet 1777 M. François Goswin Gisbert Joseph Charliers, seigneur d'Odomont, dont elle avait eu deux filles, baptisées en l'église de Ste Catherine: Louise Fulvie le 14 février 1779 et Zeno le 1er mars 1782.

Le 13 février 1785 : Testament au dernier vivant de Monsieur Jérôme Balthazar de Roest, vicomte d'Alkemade et de Stalle, époux de Dame Marie Anne Jacqueline Pétronelle Sirejacob, habitant de Bruxelles. Complément le 31 mars suivant (Notariat Général du Brabant 9462 aux A.G.R.).

Le 1er juin 1787 : Honorable Charles Eugène Van Haelen, vorst de la Forêt de Soignes, époux de Demoiselle Elisabeth Van der Elst, habitant de Carloo, emprunte au Sieur François Huygens, habitant de Bruxelles la somme de 200 florins et crée une rente de dix florins . Il donne hypothèque deux bonniers de terre

../...

sous Calevoet, au Moensberg, touchant à la chaussée de Bruxelles à Alseberg; fief tenu de l'abbaye d'Afflighem; bien hérité suite au partage effectué avec Pierre et Josine Van der Elst, ses beau-frère et soeur le 17 mai 1760 pardevant le notaire Melchior Pierre Delcor (Notariat Général du Brabant 9468 acte 39 aux A.G.R.).

Le 12 juin 1788 : Honorable François Keyaert époux d'Anne Marie De Leemens, habitant la baronnie de Carloo, emprunte au Notaire Jean-Baptiste Noydens, époux de Françoise Alsteens, habitant de Bruxelles, la somme de 450 florins et crée une rente de vingt florins. Il donne en hypothèque une cense sous Carloo touchant à la rue allant de Carloo à Uccle, d'une superficie de un bonnier 52 verges. (Notariat Général du Brabant 9487 acte 7 aux A.G.R.).

Le 12 février 1790 : Le sieur Antoine Léopold Joseph Maluin, habitant d'Uccle vend à M. Charles Théodore François Joseph Pollart de Cannivris, écuyer, habitant de Leuven, une maison de campagne ayant été le " Sirooppot ", brasserie à Uccle, avec les écuries et dépendances, fontaine, jardin et closière de 10 journaux 83 verges, avec l'autel qui se trouve dans la chapelle, pour la somme de 4.333 florins 6 sols. Ce bien avait été acquis le 23 janvier 1788 par lui et Demoiselle Marie Catherine Domis, son épouse de Demoiselle Isabelle Christine Monthem veuve du Major de Grenet, laquelle Isabelle l'avait acquis de Demoiselle Catherine Barnaba le 18 décembre 1782 par acte passé pardevant les échevins de la venerie de Boitsfort. Demoiselle Catherine Barnaba l'avait acquis le 28 mai 1761 des enfants de feu Henri Sersté. (Notariat Général du Brabant 9473 acte 2 aux A.G.R.).

Le 24 juillet 1790 : Testament de Demoiselle Elisabeth de Greef, habitante du hameau de Carloo sous Uccle (Notariat Général du Brabant 9473 acte 35 aux A.G.R.).

Le 18 février 1792 : Vente publique de hêtres sur le Doodbosch à Uccle, derrière le Spijtgenduivel, sur le chemin de Boetendael. Cette vente a lieu dans le local du Spijtgenduivel, tenu par N. Trageniers, à la barrière sur la chaussée de Bruxelles à Alseberg (Notariat Général du Brabant 9477 acte 29 aux A.G.R.).

Le 11 juillet 1794 : Testament de Jean Joseph Coclet, époux de Pétronelle Van de Roost, habitant de Stalle. Il signe d'une croix (Notariat Général du Brabant 9481 acte 81 aux A.G.R.).

Communiqué par H. de PINCHART.

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Het dagelijks leven onder het Frans bewind (vervolg)Jongens van bij ons in de Franse legers

DECNOOP Jean Baptiste

Geboren te Ukkel op 1 mei 1788 als zoon van Jean Baptiste en van Jeanne (Anne ?) VANDENPLAS. Dagloner wonende te Ukkel. Conscrit van het jaar 1808.

Persoonsbeschrijving : gestalte : 1,652 m. Blonde haren en wenkbrauwen, blauwe ogen, bedekt voorhoofd, lange neus, uitspringende mond, ronde kin, ovaal aangezicht, heldere gelaatskleur. Zijn nummer bij de lotentrekking : 36. Geschikt tot de actieve dienst. Op 5 juni 1807 vertrok hij voor het 112e linieregiment te Grenoble. Maar 's anderendaags deserterde hij te Bergen. Op 16 september 1807 werd hij veroordeeld als dienstweigeraar en moest hij een boete van fr. 500 betalen. Op 27 oktober 1807 verleende de "maire" van Ukkel hem een certificaat waarin hij als behoeftige en insolvent werd bestempeld en als dusdanig werd hij op 3 november 1808 aangenomen door de minister. Hij melde zich om amnestie te bekomen, maar zijn aanvraag werd op 14 mei 1810 verworpen. Eindelijk werd hem toch amnestie verleend en op 30 mei 1810 vertrok hij voor de marinewerf (wwarschijnlijk te Antwerpen) waar hij op 31 mei 1810 aankwam.

DE GREEF Sébastien

Op 19 december 1791 geboren te Alseberg als zoon van Jean Baptiste en van Cecile DERIDDER. Dagloner wonende te Alseberg. Zijn bijnaam was "Uyt d'Helle" (waarschijnlijk naar de naam van de herberg). Conscrit van het jaar 1811.

Persoonsbeschrijving : kastanje bruine haren en wenkbrauwen, blauwe ogen, hoog voorhoofd, gewone neus en mond, ronde kin, ovaal aangezicht, hooggekleurde huid. Gestalte : 1,62 m. Had sporen van een ongeval dat hij opliep aan rechter wijsvinger. Zijn nummer bij de lotentrekking : 98. Was geschikt tot de dienst en bij de eerste die moesten vertrekken. Bestemd voor de "train".

DE MUNTER Adrien Pierre

Op 19 juli 1786 geboren te Ukkel als zoon van François en van Marie GILLIS. Dagloner wonende te Ukkel. Conscrit van het jaar 1806.

Persoonsbeschrijving : gestalte : 1,64 m. Kastanje bruine haren, blauwe ogen, laag voorhoofd, arendsneus, middelmatige mond, verheven kin, ovaal aangezicht, bruine gelaatskleur. Zijn nummer bij de lotentrekking : 86. Kloeg over wintergezwel. Geschikt tot de dienst.

Op 20 oktober 1808 vertrok hij voor het 16e dragondersregiment te Straatsburg waar hij aankwam op 7 november 1808. Op 25 april 1809 deserterde hij en werd als dusdanig aangewezen onder het nummer 184. Op 21 juli 1809 werd hij veroordeeld.

MOSSELMANS Jacques

Geboren te Sint-Genesius-Rode als zoon van Jean en van Jeanne HANNAERTS. Plaveier wonende te Rode. Dienstweigeraar van het jaar 1804. Zijn nummer bij de lotentrekking : 17. Geschikt tot de dienst.

Vertrok om zijn regiment te vervoegen, maar onder weg deserteerde hij. Op 8 januari 1806 werd een klacht ingediend door de rekruteringskapitein en op 16 januari 1806 werd Jacques veroordeeld tot een boete van fr. 500. Zijn ouders bezaten goederen van geringe waarde : een huis gelegen op een roede grond, een tuin van 22 roeden en gronden voor een oppervlakte van 24 roeden; over het geheel genomen : een huis en 47 roeden grond, waarvan, volgens de "maire" van Rode, de verkoop hoogstens fr. 125 zou kunnen opbrengen. Op 13 oktober 1808 werd hij insolvent verklaard.

Raymond VAN NEROM

La forêt de Soignes au XVIIIe siècle

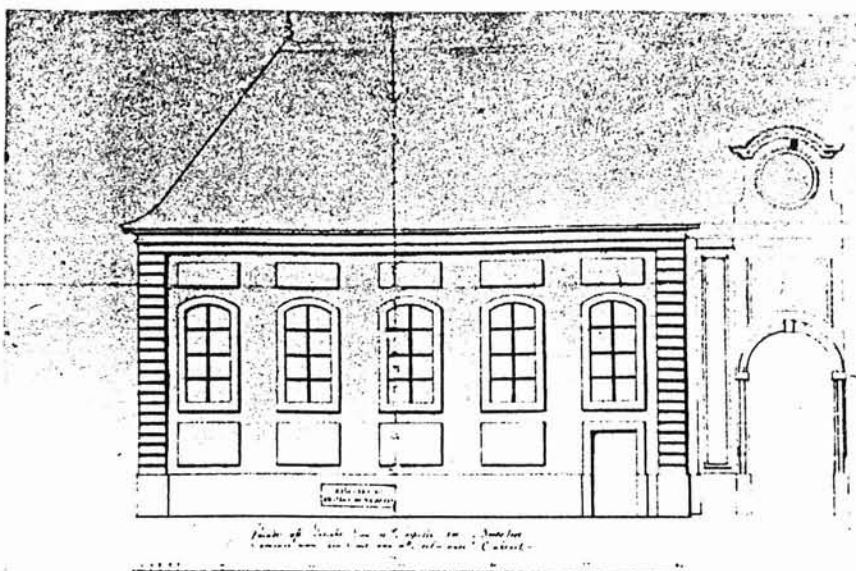
Avec l'édition 1987 d'Europalia, nous baignons cette année dans une ambiance autrichienne. Parmi les innombrables manifestations qui marquent ce festival, une exposition concerne particulièrement le Brabant, ou du moins l'un de ses joyaux : la forêt de Soignes. La période autrichienne de notre histoire l'a, en effet, profondément marquée.

La restauration de Soignes

La forêt a particulièrement souffert des dévastations dues aux troubles religieux de la fin du XVIIe siècle et aux guerres menées par Louis XIV, en particulier à l'interminable guerre de Succession d'Espagne causée par la mort sans héritier direct de Charles II (1700), roi d'Espagne et souverain de toutes les principautés qui en dépendaient, donc aussi du Brabant. C'est au cours de ce conflit que s'illustra le fameux Jacques Pastur, qui arrêta en son village natal de Waterloo les troupes du duc de Marlborough en marche vers Bruxelles (1705), comme s'en souviennent certainement les auditeurs de la conférence que nous donna voici quelques années à la Ferme Rose à Uccle notre ami Lucien Gerke.

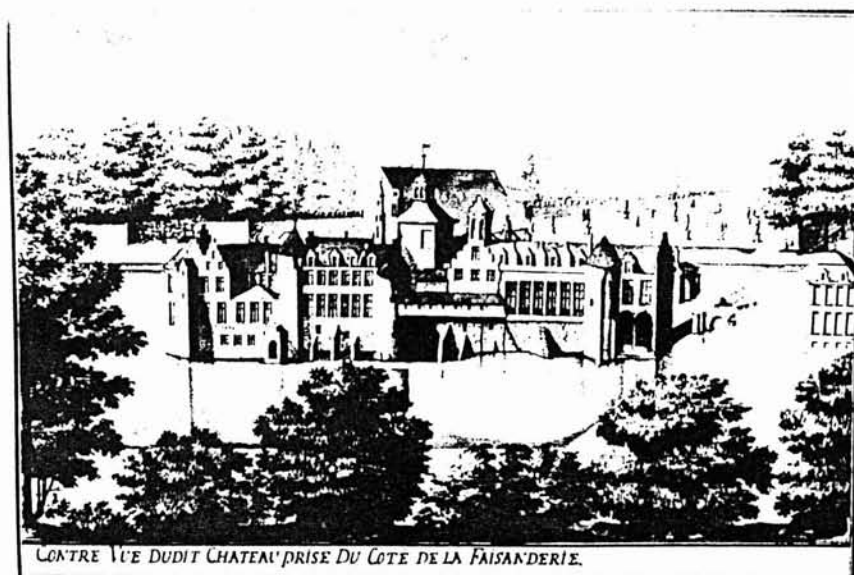
Les traités qui conclurent cette guerre (1713-1715) transférèrent les possessions européennes du roi d'Espagne aux Habsbourgs d'Autriche, les descendants de Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint. S'ensuit alors pour nos régions une paix quasi continue jusqu'aux troubles de la fin du XVIIIe siècle ("révolution brabançonne" et guerres entre l'Autriche et la France révolutionnaire), brisée seulement par le bref intermède de la guerre de Succession d'Autriche (1745-1748 en ce qui concerne nos régions).

Cette période fut extrêmement bénéfique pour la forêt de Soignes. Les défrichements entrepris en 1703 dans la Heegde (Uccle) pour subvenir aux besoins financiers du souverain, furent interrompus. Des bois privés, mais enclavés dans la forêt, furent rachetés. L'accroissement de superficie qui résulta de cette politique systématique fut né-

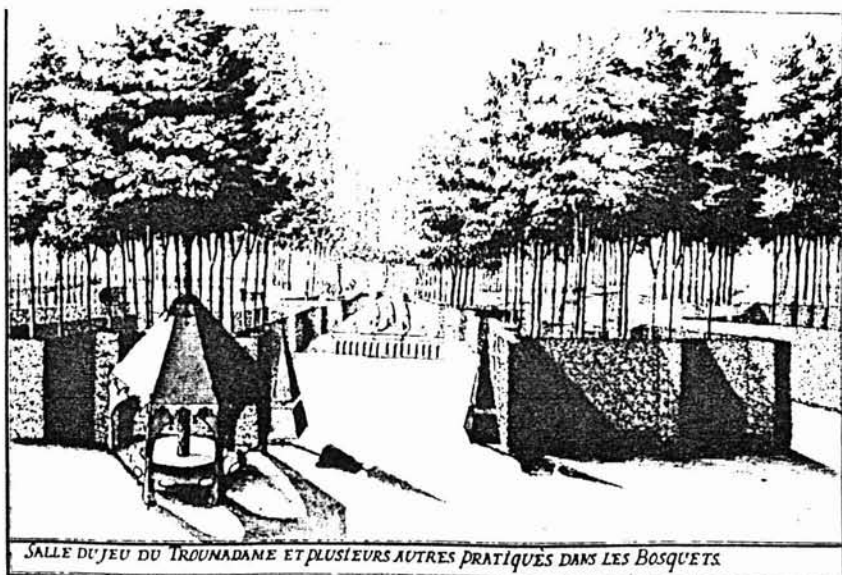


L'ancienne chapelle
de la Maison Royale
de Boitsfort

Le château
de Tervuren



Divertissements
dans le parc de
Tervuren



SALLE DU JEU DU TROUNADAME ET PLUSIEURS AUTRES PRATIQUES DANS LES BOSQUETS.

gligeable, mais celle-ci témoigne de la volonté des autorités forestières d'assurer l'intégrité du domaine princier. Dans le même ordre d'idées, la forêt qui avait si souvent servi de garantie aux multiples emprunts qu'avaient dû consentir nos souverains successifs, fut enfin libérée de toute hypothèque en 1778. Mais l'apport essentiel de cette période est constitué par les tentatives de repeuplement systématique de la forêt entreprises à partir de 1727. Ce souci de bonne gestion s'accompagna de la construction de nouvelles chaussées traversant la forêt. Celle d'Auderghem à Notre-Dame-au-Bois (1726-1730) répondait au désir des marchands de bois, qui avaient déjà obtenu antérieurement le pavage des routes de Bruxelles à Waterloo (1574-1665) et du Vert-Chasseur à La Hulpe (1622). Leurs charrettes s'embourbaient en effet fréquemment dans les ornières creusées par le passage répété de leurs lourds chargements de grumes et de planches.

Le plaisir des princes

Achevée en 1734, la route d'Auderghem à Tervuren répondait, elle, au désir du gouverneur Marie-Elisabeth d'accéder plus facilement au château de Tervuren, qu'elle ne fréquentait pourtant qu'assez rarement. C'est son successeur, Charles de Lorraine, qui refit du vieux château créé par les ducs de Brabant une résidence luxueuse, résonnant des divertissements d'une Cour gaie et brillante. De son installation (1749) à sa mort (1780), il ne cessa d'y apporter des aménagements : construction de vastes écuries (les actuelles casernes), ajout d'une nouvelle aile au château, agrandissement du parc où furent installés toute une série de divertissements (jeux, bains, volière...) ainsi que des ateliers fabriquant de la porcelaine, du papier peint, des tissus imprimés... Passionné de science et de technique, le gouverneur général était entouré d'ingénieurs, parmi lesquels figurait Nicolas Cugnot, l'inventeur du premier véhicule automobile (à vapeur). Sous la houlette du comte de Ferraris, le capitaine Cogeur dressa la toute première carte jamais exécutée chez nous selon une méthode scientifique : celle de la forêt de Soignes (1767-1770), ébauche de celle de l'ensemble des Pays-Bas qu'il exécuta ensuite, également avec ses élèves artilleurs.

Les ateliers de Tervuren ont disparu, mais il reste le canal que Charles de Lorraine avait fait creuser pour s'y rendre chaque jour en gondole depuis le château. Malgré ces aménagements, le parc continua à servir de réserve de chasse. C'était le sport favori du gouverneur comme de ses successeurs Marie-Christine et Albert de Saxe-Teschen. Les chasses à la traque qu'ils organisèrent en Soignes y causèrent de véritables hécatombes de gibier, qu'ils justifiaient par les plaintes des paysans contre les dévastations causées par celui-ci à leurs cultures. C'est pour faciliter les déplacements de la Cour désireuse d'assister à ces massacres que furent tracées de nombreuses "drèves" qui subsistent toujours.

Joseph II

L'avènement de Joseph II (1780-1790) apporta de profonds bouleversements, diversement appréciés. Soucieux de rationalisation budgétaire, l'"empereur-sacristain" ordonna la démolition du château de Tervuren, dont l'entretien était ruineux. Il décida ensuite de supprimer les ordres monastiques se consacrant exclusivement à la prière, inutiles à ses yeux, et qui gelaient une masse énormes de capitaux sous forme

de biens fonciers. Ainsi disparurent les prieurés des dominicaines de Val-Duchesse, des augustins de Groenendaël, Rouge-Cloître et Sept-Fontaines, des capucins de Tervuren. On l'accusa même de vouloir vendre la forêt de Soignes à des particuliers parce qu'elle n'était pas assez rentable !

C'est sous son règne qu'aboutirent les expérimentations antérieures en matière de repeuplement forestier au système inventé par l'architecte de jardins autrichiens Joachim Zinner (le créateur du parc de Bruxelles) dont la marque est toujours bien visible dans la forêt actuelle : quasi-monoculture du hêtre, plantation systématique des arbres, soigneusement alignés, sur un terrain d'où est préalablement éliminée toute forme de végétation naturelle. Cette gestion renouvelée résulte de longues controverses au cours desquelles furent largement utilisés les premiers ouvrages scientifiques de gestion forestière.

Pour améliorer la surveillance de la forêt fut élaboré un programme de constructions de maisons destinées à installer les gardes à proximité immédiate des lisières de l'époque. Il en reste une, à la Petite Espinette, devenue la propriété de particuliers depuis 1833 et récemment renouvelée.

Conclusion

Le XVIII^e siècle marque l'apogée de la forêt de Soignes : sur une superficie approchant encore les 10.000 hectares (4.000 actuellement), la forêt bénéficie de soins de plus en plus attentifs de ses gestionnaires. Elle commence ainsi à acquérir son visage actuel, tout en conservant encore bien des caractéristiques traditionnelles : importance des chasses princières; droits d'usage permettant à de multiples institutions et particuliers d'y prélever du bois et d'y faire paître des troupeaux : maintien de privilèges anachroniques malgré les efforts des autorités autrichiennes pour les résorber; présence de nombreux monastères à l'intérieur de ses lisières ou à proximité.

Trop court, et donc trop schématique, ce résumé de l'histoire de Soignes au XVIII^e siècle permet cependant de deviner pourquoi celle-ci a attiré l'attention des organisateurs d'Europalia-Autriche : à travers ce qui semble n'être à première vue qu'un petit sujet d'histoire locale ou régionale se révèle en réalité l'esprit d'une époque. Et, ce qui n'est pas fait pour nous déplaire, ce miroir de son temps ne se trouve qu'à quelques pas de chez nous (1).

Michel MAZIERS

(1) Pour les sources de cet article, voir le catalogue, très détaillé et abondamment illustré, de cette exposition.

Pour les informations pratiques relatives à cette exposition, voir le bulletin d'informations joint à ce numéro d'Ucclensia.